L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 AVRIL 1879. 52me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 22 AVRIL 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault à l'encoignure des rues Champs-Elysées et Loi, une voiture.

Par Vincent & Co. dans leurs salles d'encan, Bienfaisance, chaussure d'été.

Faïence, faïence jaune, etc. — Voyez Voyez l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

LA CONVENTION

X

DE LA DETTE D'ETAT.

Parmi les questions qu'aura à résoudre la Convention, celle qui a trait à la dette d'Etat est, en même temps qu'une des plus importantes, celle peut-être qui soulèvera la plus vive opposition, car toute solution dans le sens de la réforme, mettra des intérêts considérables qui ont des défenseurs actifs et puissants. Un volume ne suffirait pas à l'exposé et à la discussion des principes de droit qui ont été invoqués en faveur des porteurs de Bons. Aussi n'entreprendrons-nous pas la réfutation de théories de droit qui, selon nous, ne prévoient absolument rien au point de vue pratique. A quoi sert, en effet, de dénoncer qu'un Etat a ou n'a pas le droit légal et constitutionnel de répudier ou de réduire sa dette, quand il est certain que s'il plaît à la Convention de répudier ou de réduire la dette, les créanciers publics n'auront aucun moyen efficace de contrainte pour obliger l'Etat à payer.

Nous laissons aux avocats et aux amateurs de discussions purement théoriques le plaisir de débattre les points de droit soulevés au sujet de l'invalidabilité prétendue du contrat de 1874, en nous contentant de faire remarquer que les Bons consolidés ne sont pas d'une essence plus divine que ceux qu'ils remplacent et qu'un décret de la soi-disant invalidabilité des contrats, ces derniers ont été réduits de 40 pour cent sans qu'on ait préalablement obtenu le consentement des créanciers qui ont été, volontés soient, se dégager à accepter ce qu'on leur offrait au nom de l'Etat, et cela parce qu'après avoir consulté les plus éminents juristes, ils ont été convaincus qu'ils ne pourraient obtenir plus que ce qu'on leur offrait.

Rappelons encore à propos de contrat que d'après le principe fondamental de notre droit civil, inscrit dans un article du Code de la Louisiane, "L'obligation sans cause, ou sur une fausse cause, ou sur une cause illicite, ne peut avoir aucun effet," et que la novation qui a été opérée par la convention de 1874 ne peut détruire l'application de ce principe aux obligations que représentent aujourd'hui les Bons consolidés. Si la dissolution de la cause d'une obligation est toujours permise à un débiteur particulier, à plus forte raison doit-elle l'être à un Etat qui n'a été engagé que par des mandataires ayant des pouvoirs limités, et dont la position est analogue à celle du tuteur qui ne peut contracter une dette au nom du mineur qu'avec certaines autorisations et suivant certaines formes.

Mais, comme nous l'avons dit, le débat sur ces points de droit est clos et la Convention ne s'arrêtera certainement pas devant des objections ou des scrupules ayant trait à l'étendue de ses pouvoirs. Arrivons donc au second argument invoqué en faveur des créanciers publics, celui de l'équité. Comment, d'abord, la question est-elle posée ?

Il existe actuellement une dette d'Etat qui atteint près de Deuxe millions et qui comprend l'Auditeur, s'Givern, après la consolidation de certaines proche et les conversions probables à faire, à environ quatre millions. Dans ces trois millions on devrait pas compris les quatre millions de Bons émis par l'Etat en faveur de l'ancienne banque des Citoyens, Bons dont la conversion ne saurait être refusée puisqu'on a entravé des Bons analogues émis pour la Banque des Planteurs. On suppose que la conversion n'en sera pas demandée, mais il y a deux ans, on faisait la même supposition à Régard des $600,000 en Bons de même catégorie émis pour l'autre Banque fusionée et cependant la plus grande partie de ces Bons a été convertie. De sorte qu'éventuellement la limite de Quinze millions peut être atteinte ou dépassée.

Que la dette soit de trois ou de quinze millions, cette dette pointe aux dettes de certaines et du manœuvrabilité forme un total d'obligations pour le peuple de cet Etat de 50 millions de dollars ou peut-être plus. L'accroissement des propriétés et du capital, était en 1878, de 170 millions et l'on prétend, avec grande apparence de raison, qu'il est trop élevé et qu'il nous réduit en 1879 à 150 millions. La dette publique formerait donc le tiers de la valeur réelle des biens imposables.

Si un particulier peut contracter des dettes valides jusqu'à concurrence de son actif et même au-delà, nous désirons qu'il puisse en être de même d'un Etat. C'est une grave erreur de croire que les propriétés particulières dans un Etat ou une ville, sont la garantie forcée des dettes publiques, cette erreur a pu avoir cours dans certains journaux, mais elle a été réfutée par les auteurs et les décisions judiciaires. L'impôt, il est vrai, sert à payer les dettes et il pèse sur les propriétés, mais l'impôt ne doit pas s'élever à un taux tel soit équivalent à une confiscation totale ou partielle, il ne doit pas même absorber la totalité du revenu. Tout prendre à le droit de refuser de payer un impôt excessif, car cet impôt n'a été décrété que par des mandataires qui ont outrepassé leur pouvoir.

Or, quand une dette publique atteint la tiers de la valeur des biens imposés le peuple aient grévé à le droit de réduire au paiement parce que le paiement serait la ruine, et il est fondé à réviser ce qui a été fait par des mandataires imprudents ou infidèles, et à réduire la dette à la somme qu'il peut raisonnablement payer. Tous les peuples, comme cela a été rappelé dans un article de l'Abeille du 22 février, ont plus ou moins usé de ce droit de défense.

Ceux qui invoquent l'inviolabilité des contrats et les principes de droit applicables aux obligations des particuliers, oublient que la législation a toujours établi des exceptions à ces règles en faveur des débiteurs.

Pourquoi donc un Etat, placé dans certaines circonstances exceptionnelles, ne pourrait-il faire faillite à ses créanciers ainsi comme un simple particulier, s'il croit réellement dans l'impossibilité de payer ? Le fait a, depuis la plus haute antiquité, permis la faillite, parce qu'elle n'a pas voulu qu'un homme fût éternellement rivé à la chaîne de dettes trop lourdes pour lui et qui l'empêcheraient de travailler et de gagner sa subsistance et celle de sa famille; elle n'a pas voulu que ce débiteur malheureux devint un fardeau pour la société. Si un Etat ou une ville, accablés par une série de malheurs, tant été appauvris au point que leurs dettes sont un fardeau trop lourd pour eux et qui les empêche de se relever si on ne l'allège, est-ce que la raison d'Etat ne prescrit pas de faire pour eux ce que la loi ordinaire fait pour les particuliers ? Est-ce qu'un peuple plus qu'un homme doit rester l'esclave de ses créanciers, comme au temps barbare où le débiteur pouvait être vendu en paiement de la dette !

Il est une autre exception non moins sage que la loi a faite à l'inviolabilité des contrats, c'est la disposition qui permet à l'héritier de s'affranchir des dettes de son auteur en renonçant à la succession, ou de n'être tenu que jusqu'à concurrence des biens qu'il recueille en acceptant sous bénéfice d'inventaire. Que l'on réfléchisse aux raisons qui ont dicté cette règle, et on verra qu'elles sont également applicables aux générations qui se succèdent dans un Etat.

S'il a paru trop dur de rendre le fils responsable des fautes, des imprudences et des malheurs de son père, serait-il plus équitable de permettre qu'une génération soit indissolublement obligée de subir les conséquences des fautes ou des malheurs de celles qui l'ont précédée ? Ne serait-ce pas nier le droit de cette génération à la mouvementée ? Ne serait-ce pas nier son droit au bonheur !

Sans doute, il ne faut pas traiter la répudiation d'une façon légère, et c'est avec raison que les moralistes y ont attaché une idée de déshonneur. La répudiation n'est pas une règle, elle ne peut être qu'une exception et il faut qu'elle soit justifiée par les circonstances, et nous dirons plus, quand il s'agit d'un Etat, il faut qu'elle soit commandée par la nécessité.

Aussi, n'avons-nous cessé de dire que la Louisiane ne devrait pas répudier ses dettes, qu'elle devrait seulement les réduire dans la limite pareille par ses ressources. Avant d'examiner quelle est cette limite, nous nous proposons de rechercher quelle est l'origine de ces dettes, par qui et dans quelles circonstances elles ont été contractées, ce que la Louisiane a reçu en échange, et dans quelle proportion la génération actuelle en a profité, et, enfin, quelle est la valeur de l'argument tiré de la bonne foi alléguée des porteurs de bons.

CANDIDATURE.—Le colonel G. W. McCranie, éditeur du Ouachita Telegraph, se porte devant le comme démocrate comme candidat pour le place d'inspecteur de la Convention. Cette candidature est de celle qui se recommande d'elle-même, car le Ouachita Telegraph fondé en 1865 a été l'un des organes les plus énergiques et les plus constants de la cause démocratique, et son rédacteur a joué lui-même un rôle actif et rendu d'éminents services dans les luttes politiques contre le radicalisme.

FEUILLETON — Nous commençons aujourd'hui une très jolie nouvelle de Th. Bentzon, un des plus élégants romanciers du jour. Elle a pour titre *Jasinte*.

FAUSSE ADRESSE.

Nous regrettons qu'une erreur typographique nous ait fait donner dans *l'Abeille* de dimanche une adresse inexacte qui a pu causer quelque ennui aux nombreux amis et aux malades du Dr E. B. Hunter. L'adresse du docteur est 161 rue du Camp, et non 161 comme elle se trouvait imprimée dans notre numéro de dimanche.

LE DERNIER JOUR.—Le dernier jour des courses du Jockey Club est aujourd'hui. Beaucoup de chevaux engagés, haut barrières à franchir dans une distance de deux milles, et une course de quatre milles avec une bourse de $500, de $400 et de $100.—Voyez le programme.

L'artiste qu'emploie Lilienthal, le photographe, parle français ; il a travaillé dans les premiers établissements de photographie de Paris.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce soir, pour le bénéfice de M. Wm Gill, directeur et artiste de la troupe Colville, la représentation de "Pif Paf ou le canon Magique", nouvelle aggravagance musicale en un acte et quatre scènes, de H. B. Farnie. Mlle Bessie Darnley ; Mlles Mario Williams, la prince Ghenoui ; miss Marie Score le Parfait Amour ; Miss Kate Everleigh le Roup-là ; miss Eugenie Paul, Banjean. Tous les acteurs de la troupe paraîtront dans cette farce et il n'est pas dans Williams. Pif-Paf" sera suivi de Pinafore, opéra-bouffe qui a obtenu à convertir et un partenaire complet et qui n'en est que plus divertissant. Le succès remporté sera offert mercredi et jeudi soir. Vendredi, bénéfice de miss Marie Williams qui paraîtra dans deux nouveautés et dans deux pièces les "Idoles dans le Bois" et Pinafore.

On dit : J'ai des pêches en compote, j'ai des pommes en compote, etc., etc., on dit aussi : J'ai les pieds en compote ; cela n'arrive jamais à ceux qui se chaussent à l'ETOILE ROUGE.

Toujours préparées ; on n'a pas à les cuire soi-même.

CHEMISES FRANÇAISES, LINGERIES, &c. —La maison B. Sembre, coin Royale et St-Louis, se recommande à l'attention et à la faveur des acheteurs. Elle est, en effet, qui a toujours été à la tête du mouvement progressif dans le commerce de chemises, et qui n'en est que plus digne de la confiance du public. Elle a toujours un assortiment complet et qui n'en est que plus dignement. Les chemises françaises sont offert mercredi et jeudi soir. Vendredi, bénéfice de miss Marie Williams qui paraîtra dans deux nouveautés et dans deux pièces les "Idoles dans le Bois" et Pinafore.

Un dit : J'ai des pêches en compote, j'ai des pommes en compote, etc., etc., on dit aussi : J'ai les pieds en compote ; cela n'arrive jamais à ceux qui se chaussent à l'ETOILE ROUGE.

Toujours préparées ; on n'a pas à les cuire soi-même.

CHEMISES FRANÇAISES, LINGERIES, &c. —La maison B. Sembre, coin Royale et St-Louis, se recommande à l'attention et à la faveur des acheteurs. Elle est, en effet, qui a toujours été à la tête du mouvement progressif dans le commerce de chemises, et qui n'en est que plus digne de la confiance du public. Elle a toujours un assortiment complet et qui n'en est que plus dignement. Les chemises françaises sont offert mercredi et jeudi soir. Vendredi, bénéfice de miss Marie Williams qui paraîtra dans deux nouveautés et dans deux pièces les "Idoles dans le Bois" et Pinafore.

Un dit : J'ai des pêches en compote, j'ai des pommes en compote, etc., etc., on dit aussi : J'ai les pieds en compote ; cela n'arrive jamais à ceux qui se chaussent à l'ETOILE ROUGE.

Toujours préparées ; on n'a pas à les cuire soi-même.

CHEMISES FRANÇAISES, LINGERIES, &c. —La maison B. Sembre, coin Royale et St-Louis, se recommande à l'attention et à la faveur des acheteurs. Elle est, en effet, qui a toujours été à la tête du mouvement progressif dans le commerce de chemises, et qui n'en est que plus digne de la confiance du public. Elle a toujours un assortiment complet et qui n'en est que plus dignement. Les chemises françaises sont offert mercredi et jeudi soir. Vendredi, bénéfice de miss Marie Williams qui paraîtra dans deux nouveautés et dans deux pièces les "Idoles dans le Bois" et Pinafore.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Pionnier* de l'Assomption :

La semaine a été remarquable par les nombreuses et brusques transitions de la température. Nous avons eu du froid, de la chaleur, du calme, des orages, de la grêle et presqu'un ouragan. Le 15, vers 3 heures du matin, une tempête épouvantable a passé sur notre paroisse. Des grêlons énormes tombaient avec violence et ont quelque peu endommagé la végétation, principalement les arbres fruitiers et les plantes potagères. Le seul accident sérieux que nous ayons à constater, à part ces dommages, c'est la chute de l'écurie du Dr Lawes, à Paincourtville. Le cheval du docteur, excellente bête qu'il venait d'acheter pour la somme de $180, a été écrasé sous cette bâtisse.

Le Bayou a monté encore de quelques pieds cette semaine ; ce qui fait que bien l'affaire de ceux qui ont planté du riz. L'eau étant presque partout au-dessus du niveau du chemin, elle entre dans leurs dalles et va couvrir leurs rizières. Mais, d'un autre côté, ce montage inquiète les riverains et les oblige à s'occuper de réparer leurs levées. Nous ne croyons pas qu'il y ait danger d'inondation cette année, par le montage se fait très lentement tout toutes les rivières dans nous croyons toutefois qu'il est prudent de se précautionner contre tout accident.

Natchitoches, La., 17 avril 1879.

MM. Dufour et Limet, Rue-Orléans.

Après une longue épreuve de sécheresse préjudiciable à nos intérêts agricoles, une abondante pluie est venue nous ramener nos espérances—il était temps—bien des terres furent n'avaient pu être labourées, d'autres ensemencées. Sans doute, un temps précieux avait été perdu, car labourages et ensemencements hâtifs sont toujours les meilleurs. Je le sais, la Semaine finirait est attendue par les anciens routiniers, comme la meilleure saison, celle offrant moins de craintes, mais l'expérience de la nouvelle école a démontré avec un succès marqué la fausseté de cette vieille théorie.

Les frais promettaient abondance. Mais l'orage accompagné de forte gelée, mardi dernier, a été faire un tort considérable. Beaucoup de barrières détruites, quelques bâtisses démolies ont aussi été la conséquence de ce mauvais temps. La Rivière Rouge qui baissait rapidement a commencé à monter et aidée du mois de mai, la navigation reprendra son cours ordinaire.

La question vitale du moment est l'émigration des nôtre. Les plus incrédules commencent un peu tard à comprendre l'importance de ce mouvement. C'est une chimère qui s'empare de nos travailleurs. Sans se rendre compte de ce que l'avenir pour leur réserver, ils partent, laissant dans un petit complot. Croyez-le bien, l'idée d'émigration est une idée dans leur tête et l'exécution ne se fera pas longtemps attendre. L'assemblée des gens de couleur qui a été se réunir aujourd'hui à la Nlle-Orléans, nous dira ce qu'il nous restera à faire, à nous engrenage de la Louisiane afin d'arrêter ce flot toujours montant. On dit même qu'un *reporter du City Item*, se trouve dans nos parages, dans le but sans doute, de recueillir quelques données à ce sujet.

Dans nos environs, il paraît que les temps commencent activement leurs excursions, faisant main basse sur les travailleurs de meuniers, laissés sans gardiens. La loi sur la chasse les sauvegardant, nous devons nous attendre à une razzia complète, et des mesures offensives ne sont prises à temps.

Les propriétaires n'abandonnent pas dans notre cité, déjà si déserte. Au nombre des derniers venus, est notre ami le col. Bachemin, représentant d'une excellente maison de groceries. Les affaires sont dans le statu quo le plus complet depuis que "King Cotton" a dit son dernier mot. Notre honorable conseil de ville, semble enfin prendre à cœur nos intérêts trop longtemps délaissés. Mais que peut-il faire avec une caisse vide !

Agréez nos amitiés,

L. D.

Nous lisons dans le Magnoville *Bulletin* :

Nous avons causé avec des planteurs de plusieurs sections de la paroisse qui donnent tous des rapports très encourageants sur les récoltes. Le maïs se précoce bien et pousse vite. Presque partout le coton est sorti de terre, mais il y quelques planteurs qui n'avaient pu semer à cause de la sécheresse, qui a duré trois semaines. Ils ont enfin pu le faire grâce aux dernières pluies."

INCENDIE A NAPOLÉONVILLE.—Le Donaldsonville *Chief*, de samedi, a appris par le gouvrier de la malle qu'un grand incendie avait éclaté la veille la presque totalité du principal îlot d'affaires de Napoléonville. Le feu a pris à Pétage supérieur du magasin de François Gendin, qui était occupé par Mme Gendin comme pension. Le fils de M. Gendin qui couchait dans la pièce a été éveillé par les flammes et n'a eu que le temps de se sauver, le feu était déjà en feu. Malgré les efforts des pompiers et des citoyens, tout l'îlot a été détruit à quelques exceptions près. Les maisons détruites sont aussi celle de la famille Gendin, qui a perdu tout. Le Rivière Rouge qui baissait rapidement a commencé à monter et aidée du mois de mai, la navigation reprendra son cours ordinaire.

La question vitale du moment est l'émigration des nôtre. Les plus incrédules commencent un peu tard à comprendre l'importance de ce mouvement. C'est une chimère qui s'empare de nos travailleurs. Sans se rendre compte de ce que l'avenir pour leur réserver, ils partent, laissant dans un petit complot. Croyez-le bien, l'idée d'émigration est une idée dans leur tête et l'exécution ne se fera pas longtemps attendre. L'assemblée des gens de couleur qui a été se réunir aujourd'hui à la Nlle-Orléans, nous dira ce qu'il nous restera à faire, à nous engrenage de la Louisiane afin d'arrêter ce flot toujours montant. On dit même qu'un *reporter du City Item*, se trouve dans nos parages, dans le but sans doute, de recueillir quelques données à ce sujet.

Dans nos environs, il paraît que les temps commencent activement leurs excursions, faisant main basse sur les travailleurs de meuniers, laissés sans gardiens. La loi sur la chasse les sauvegardant, nous devons nous attendre à une razzia complète, et des mesures offensives ne sont prises à temps.

Les propriétaires n'abandonnent pas dans notre cité, déjà si déserte. Au nombre des derniers venus, est notre ami le col. Bachemin, représentant d'une excellente maison de groceries. Les affaires sont dans le statu quo le plus complet depuis que "King Cotton" a dit son dernier mot. Notre honorable conseil de ville, semble enfin prendre à cœur nos intérêts trop longtemps délaissés. Mais que peut-il faire avec une caisse vide !

Agréez nos amitiés,

L. D.

Nous lisons dans le Magnoville *Bulletin* :

Nous avons causé avec des planteurs de plusieurs sections de la paroisse qui donnent tous des rapports très encourageants sur les récoltes. Le maïs se précoce bien et pousse vite. Presque partout le coton est sorti de terre, mais il y quelques planteurs qui n'avaient pu semer à cause de la sécheresse, qui a duré trois semaines. Ils ont enfin pu le faire grâce aux dernières pluies."

☞ L'artiste qu'emploie Lilienthal, le photographe, parle français ; il a travaillé dans les premiers établissements de photographie de Paris.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce soir, pour le bénéfice de M. Wm Gill, directeur et artiste de la troupe Colville, la représentation de "Pif Paf ou le canon Magique", nouvelle aggravagance musicale en un acte et quatre scènes, de H. B. Farnie. Mlle Bessie Darnley ; Mlles Mario Williams, la prince Ghenoui ; miss Marie Score le Parfait Amour ; Miss Kate Everleigh le Roup-là ; miss Eugenie Paul, Banjean. Tous les acteurs de la troupe paraîtront dans cette farce et il n'est pas dans Williams. Pif-Paf" sera suivi de Pinafore, opéra-bouffe qui a obtenu à convertir et un partenaire complet et qui n'en est que plus dignement. Le succès remporté sera offert mercredi et jeudi soir. Vendredi, bénéfice de miss Marie Williams qui paraîtra dans deux nouveautés et dans deux pièces les "Idoles dans le Bois" et Pinafore.

Fillette à sa mère—Maman, comment se fait-il que l'on ne trouve plus dégoûtante que mes autres camarades ? On dit même que je marche comme une reine.—Ma fille, c'est parce que beaucoup de tes camarades sont mal chaussées, tandis que toi tu ne portes que la chaussure de l'ETOILE ROUGE.

LES HORREURS DE SEMGRDIN.

Voici le récit d'un témoin oculaire du grand désastre de Szegedin, en Hongrie :

Dans la journée du 10 mars, le danger était déjà très grand, mais on espérait encore le conjurer. Il n'y avait plus qu'une faible digue qui séparât la malheureuse ville, située en contre-bas des flots en fureur.

Cependant la population ne perdit pas courage : hommes, femmes et jusqu'à des enfants de quinze ans, tout le monde travaillait pour conserver cette dernière sacrée de salut.

Les blessés qui se produisaient étaient bonheur au moyen de sacs de terre.

Le temps était splendide, et tout le monde espérait encore que Szegedin serait sauvée.

Mais, vers dix heures du soir, un violent orage éclate subitement. J'étais en train de régler ma note au restaurant ; un sous-officier entrant précipitamment, adresse ces paroles terribles à son supérieur qui soupait à côté de moi :

—Monsieur le lieutenant, l'eau a rompu la digue, la population accourt vers la ville !

En un instant, le restaurant est vidé. Dans les rues, la foule se précipite en divers sens. Ici un cultivateur emmenant ses deux bœufs ; là un bourgeois chargé d'objets de ménage ; puis un tumulte hurlant quelques meubles.

Arrivé à la digue, je me trouve en présence d'un spectacle effrayant : la tempête lance des vagues gigantesques contre la digue ; mais les habitants travaillent toujours, apportant des sacs de terre. Les uns crient ou sanglotent, les autres restent muets de pleurs. Mais, hélas ! tout est fini ; la dernière digue est rongée sur un espace de six mètres de large.

L'eau se précipite sur la malheureuse ville vouée à la destruction ; la population cherche son dernier salut dans la fuite.

Il ne faut pas oublier, et cela à l'éternel honneur de Szegedin et des ouvriers accourus de tous les points du pays, que tout le monde fait admirable de dévouement.

Il y eut des scènes déchirantes. Citons en quelques-unes au hasard :

—Mais la maison nous nouvelle sous ses décombres, observe l'un des ouvriers.

—Eh bien ! elle sera bâtie, répondit simplement le brave démolir, enlève de son devoir.

Les bateaux entrés dans la cour et les toits hommes furent sauvés, mais à peine le petit enquêt avait-il quitté le toit de sa chaumière, qu'il s'écroula.

Dans une autre maison nous entendîmes les cris plaintifs d'un vieillard âgé de quatre-vingts ans et de sa fille qui demandait du secours. Nous étions toutes les issues du bâtiment, et nous arrivâmes jusqu'à eux, mais ils furent sauvés.

Le désespoir rendait fous certaines gens. C'est ainsi que, pressant devant la domicile d'un malheureux, nous vîmes celui-ci brandir un rasoir et se trancher la gorge.

—Sauvez-moi, et je vous sens.

Les sauveteurs étaient toujours en danger de mort, soit par la fureur des flots, soit par les obstacles invisibles qui faisaient chavirer leurs barques, soit par l'écroulement de quelques édifices qui vacillaient qu'on emportait sous leurs efforts, quand c'est à peine qu'il y a assez de place pour sauver les individus.

Et combien de fois ces courageux sauveteurs ont-ils été obligés de voir des familles entières disparaître sous les débris de leurs maisons, sans pouvoir leur porter secours !

C'était certainement une des choses les plus lamentables à voir dans ce terrible désastre.

L'empereur François-Joseph, qui a parcouru sur un pontons cette ville, naguère florissante, n'a pu retenir ses larmes :

—Le spectacle est effrayant, disait-il. La misère, les malheurs dépassent tout ce que les journaux ont rapporté.

☞ Le magasin meilleur marché pour les meubles est le Palais de l'Aigle d'Or, coin Remparts et Perdido, établi en 1840.

☞ —Un nécessaire changeur mouse tout beau, toute femme en est muni quand elle veut être vue en bonne société. Elle contient l'éventail et le flacon d'odeur, et préserve le visage. Elle est aussi un préservatif contre la poussière et la chaleur. Il y a des nécessaires de toutes les grandeurs, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Demandez d'un prix variant de 15 à 75 cts, et ne vous contentez pas de n'importe quoi. Exigez le nécessaire qui porte le nom de Lubin, pour apprendre le métier. 20 avril—5t

TAPIS. TOILES CIRÉES.

Nattes de Chine.

Elkin & Co.,

100 Rue du Canal 100

Reçoivent les marchandises ci-dessus des dernières ventes.

ADAM STORES et RIDEAUX.

TOILE DE PARQUET Linoleum et Lignum.

NATTES Coons et Nagles.

20 avril—8 ou Dlmd

Nouveau Jockey Club de la Louisiane.

Deuxième jour. Mardi 22 avril 1879.

PROGRAMME OFFICIEL.

Première Course.

Course à la chute. Bourse du Club $200. Premier cheval $150, second $50. Deux milles. Quatre paniers pour haies.

1. Jos. Gregor entre g. g. CANNON, 6 ans, par Vauban—Lady Regan. — Gendron, noir et vert et blanc. 150 livres.
2. Chas. Byrne entre b. g. JIM HINTON, 5 ans, par Jim Brown—Gentille. — Gendron, blanc et rouge et casaque blanche. 136 livres.
3. Miss Wade entre ch. h. VERDIGRIS, 5 ans, de Vaucaillon, dam Belle Rondon. — Gendron vert et vert. 129 livres.

Seconde Course.

Bourse du Club $200. Pour tous les âges ; premier cheval $150, second $50. Un mille et un quart.

1. G.B. Morris entre ch. h. BOYT, 5 ans, par Lexington—Lady Mary. — Gendron, casaque rouge et manches blanches. 136 livres.
2. Rapley & Hopkins entre ch. m. L'ARGENTEUIL, âgé de 4 ans, par Wor Dancer—Miss Gray. — Coulbert, bleu, et blanc. 97 livres.

Troisième Course.

Bourse du Commerce $200. Premier cheval $150, second $50. Un mille.

1. Jos. Gregor entre ch. g. DIFFIDENT, 4 ans, par Defender, dam Regret. — Gendron, noir et vert. 97 livres.
2. Miss Wade entre ch. h. JACK HATCHER, 4 ans, par Gabriel Reed dam Mary Turner. — Gendron, vert et vert. 100 livres.
3. Rapley & Hopkins entre b. f. ST. JO, 4 ans, par Planeton, dam par Lexington. — Coulbert, vert et vert. 105 livres.
4. P. Walsh entre g. f. BLUE GOWN, 5 ans, par Blonde Rondeau, dam La Reine. — Gendron, casaque orange. 97 livres.
5. Rapley & Hopkins entre g. f. BAY QUEEN, 4 ans, par Henry O'Neal, dam Mollie Gorman. — Coulbert, vert et vert. 97 livres.
6. B.A. Bray entre b. h. VIRGILLIAN, 5 ans, par Vaucaillon, dam Lizzie. — Gendron, casaque et bonnet bleus. 116 livres.
7. G.B. Morris entre b. f. MILL DILLON, 4 ans, par Tipperary, dam par Oliver. — Gendron, rouge et blanc. 116 livres.

Quatrième Course.

Chute pour tous les âges. Bourse $500. Premier cheval $400, second $100. Quatre milles.

1. Barnes & West entre b. g. LE ROY, 4 ans, par Gilroy, dam Singsong. — Gendron, blanc et gris. 96 livres.
2. Miss Wade entre ch. h. VERDIGRIS, dam de Vaucaillon, dam Belle Rondon. — Gendron, vert et vert. 98 livres.
3. J. Rapley entre b. c. KINGSLAND, 4 ans, par Bill Cheatham, dam Christine. — Gendron, vert et vert. 98 livres.
4. J. Rapley entre ch. g. PATROL, 4 ans, par Lexington, dam Thos. Hunt. — Gendron, bleu et blanc, manches vertes. 105 livres.

Cinquième Course.

Bourse $500. Un demi-mille.

1. J. W. Coppage entre b. h. WILD BILL, 5 ans, par Lexington, dam Lizzie. — Gendron, vert et vert. Chaud.
2. Capt. Miller entre g. g. LUCY MILLER, 5 ans, par Lexington. — Gendron, gris et gris. Court.

A. H. GIRAUDIN, Président.

G. W. HOTT, Secrétaire et Trésorier.

Poules vendues au Club du Crescent Hall de Walker.

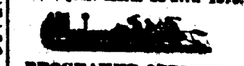

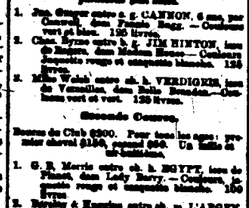

Il y en a qui se mettent le doigt dans l'œil, d'autres qui ont de vrais bellesmères !..... Il y en a aussi qui ont le bon esprit de ne se chausser que à l'ETOILE ROUGE.

Souliers de pêcheur à 75 sous la paire à l'ETOILE ROUGE.

Un pigeonnier de seconde classe est à vendre pas de Bienfaisance.

Chemises Françaises
CHEZ
B. SEMBRE,
Coin St.-Louis et Royale.
Reçu dernièrement de Paris un magnifique choix de
CHEMISES.
CHEMISES tout faites, devant toile, PERCALE COULEUR, avec et sans col.
Vous les trouverez, toutes les tailles.
CALEÇONS TOILE ET COTON CROISÉ, LINGE DE DESSOUS, CRAVATES, FAULE-DOSE, PARAPLUIES.
Articles Fantaisie pour Dames.
GANTS DE PEAU GANTS DE FIL, BYRETAILS, BIJOUTERIE, JAIS, EN-CAS ET PARASOLS.
PARFUMERIE (Importation générale.)
GRANDES SPÉCIALITÉS DE VOITURES POUR ENFANTS.
JOUETS. JOUETS.
ENFIN
Mille autres articles trop longs à énumérer ici.
Réduction extraordinaire dans les prix.
20 avril—

J. MIRAMON.
TAPISSIERE ET ÉBÉNISTE.
No. 520 Rue du Camp No. 520
Manufacture de Chaises de Barbier en paille à $18 à $30.
MANUFACTURE sont de toutes à remonter de quinze à vingt-cinq pièces. Remet à neuf les vieux meubles aussi nouveaux qu'en sortant de l'atelier. Ameublements de chambre à coucher, salons, etc., etc. Demandez d'un prix variant de 15 à 75 cts, et ne vous contentez pas de n'importe quoi. Exigez le nécessaire qui porte le nom de Lubin, pour apprendre le métier. 20 avril—5t

TAPIS. TOILES CIRÉES.

Nattes de Chine.

Elkin & Co.,

100 Rue du Canal 100

Reçoivent les marchandises ci-dessus des dernières ventes.

ADAM STORES et RIDEAUX.

TOILE DE PARQUET Linoleum et Lignum.

NATTES Coons et Nagles.

20 avril—8 ou Dlmd

Nouveau Jockey Club de la Louisiane.

Deuxième jour. Mardi 22 avril 1879.

PROGRAMME OFFICIEL.

Première Course.

Course à la chute. Bourse du Club $200. Premier cheval $150, second $50. Deux milles. Quatre paniers pour haies.

1. Jos. Gregor entre g. g. CANNON, 6 ans, par Vauban—Lady Regan. — Gendron, noir et vert et blanc. 150 livres.
2. Chas. Byrne entre b. g. JIM HINTON, 5 ans, par Jim Brown—Gentille. — Gendron, casaque rouge et manches blanches. 136 livres.
3. Miss Wade entre ch. h. VERDIGRIS, 5 ans, de Vaucaillon, dam Belle Rondon. — Gendron vert et vert. 129 livres.

Seconde Course.

Bourse du Club $200. Pour tous les âges ; premier cheval $150, second $50. Un mille et un quart.

1. G.B. Morris entre ch. h. BOYT, 5 ans, par Lexington—Lady Mary. — Gendron, casaque rouge et manches blanches. 136 livres.
2. Rapley & Hopkins entre ch. m. L'ARGENTEUIL, âgé de 4 ans, par Wor Dancer—Miss Gray. — Coulbert, bleu, et blanc. 97 livres.

Troisième Course.

Bourse du Commerce $200. Premier cheval $150, second $50. Un mille.

1. Jos. Gregor entre ch. g. DIFFIDENT, 4 ans, par Defender, dam Regret. — Gendron, noir et vert. 97 livres.
2. Miss Wade entre ch. h. JACK HATCHER, 4 ans, par Gabriel Reed dam Mary Turner. — Gendron, vert et vert. 100 livres.
3. Rapley & Hopkins entre b. f. ST. JO, 4 ans, par Planeton, dam par Lexington. — Coulbert, vert et vert. 105 livres.
4. P. Walsh entre g. f. BLUE GOWN, 5 ans, par Blonde Rondeau, dam La Reine. — Gendron, casaque orange. 97 livres.
5. Rapley & Hopkins entre g. f. BAY QUEEN, 4 ans, par Henry O'Neal, dam Mollie Gorman. — Coulbert, vert et vert. 97 livres.
6. B.A. Bray entre b. h. VIRGILLIAN, 5 ans, par Vaucaillon, dam Lizzie. — Gendron, casaque et bonnet bleus. 116 livres.
7. G.B. Morris entre b. f. MILL DILLON, 4 ans, par Tipperary, dam par Oliver. — Coulbert, rouge et blanc. 116 livres.

Quatrième Course.

Chute pour tous les âges. Bourse $500. Premier cheval $400, second $100. Quatre milles.

1. Barnes & West entre b. g. LE ROY, 4 ans, par Gilroy, dam Singsong. — Gendron, blanc et gris. 96 livres.
2. Miss Wade entre ch. h. VERDIGRIS, dam de Vaucaillon, dam Belle Rondon. — Gendron, vert et vert. 98 livres.
3. J. Rapley entre b. c. KINGSLAND, 4 ans, par Bill Cheatham, dam Christine. — Gendron, vert et vert. 98 livres.
4. J. Rapley entre ch. g. PATROL, 4 ans, par Lexington, dam Thos. Hunt. — Gendron, bleu et blanc, manches vertes. 105 livres.

Cinquième Course.

Bourse $500. Un demi-mille.

1. J. W. Coppage entre b. h. WILD BILL, 5 ans, par Lexington, dam Lizzie. — Gendron, vert et vert. Chaud.
2. Capt. Miller entre g. g. LUCY MILLER, 5 ans, par Lexington. — Gendron, gris et gris. Court.

A. H. GIRAUDIN, Président.

G. W. HOTT, Secrétaire et Trésorier.

Poules vendues au Club du Crescent Hall de Walker.

Il y en a qui se mettent le doigt dans l'œil, d'autres qui ont de vrais bellesmères !..... Il y en a aussi qui ont le bon esprit de ne se chausser que à l'ETOILE ROUGE.

Souliers de pêcheur à 75 sous la paire à l'ETOILE ROUGE.

Un pigeonnier de seconde classe est à vendre pas de Bienfaisance.

Chemises Françaises
CHEZ
B. SEMBRE,
Coin St.-Louis et Royale.
Reçu dernièrement de Paris un magnifique choix de
CHEMISES.
CHEMISES tout faites, devant toile, PERCALE COULEUR, avec et sans col.
Vous les trouverez, toutes les tailles.
CALEÇONS TOILE ET COTON CROISÉ, LINGE DE DESSOUS, CRAVATES, FAULE-DOSE, PARAPLUIES.
Articles Fantaisie pour Dames.
GANTS DE PEAU GANTS DE FIL, BYRETAILS, BIJOUTERIE, JAIS, EN-CAS ET PARASOLS.
PARFUMERIE (Importation générale.)
GRANDES SPÉCIALITÉS DE VOITURES POUR ENFANTS.
JOUETS. JOUETS.
ENFIN
Mille autres articles trop longs à énumérer ici.
Réduction extraordinaire dans les prix.
20 avril—

J. MIRAMON.
TAPISSIERE ET ÉBÉNISTE.
No. 520 Rue du Camp No. 520
Manufacture de Chaises de Barbier en paille à $18 à $30.
MANUFACTURE sont de toutes à remonter de quinze à vingt-cinq pièces. Remet à neuf les vieux meubles aussi nouveaux qu'en sortant de l'atelier. Ameublements de chambre à coucher, salons, etc., etc. Demandez d'un prix variant de 15 à 75 cts, et ne vous contentez pas de n'importe quoi. Exigez le nécessaire qui porte le nom de Lubin, pour apprendre le métier. 20 avril—5t

LIQUI